



# Appel de présentations publiques

## **Projet de loi n° 37, *Loi modifiant la Loi sur l'éducation et la Loi sur la protection de la langue inuit***

Le Comité permanent de l'Assemblée législative sur la législation invite les résidents et les organisations du Nunavut à soumettre des présentations écrites concernant le Projet de loi n° 37, *Loi modifiant la Loi sur l'éducation et la Loi sur la protection de la langue inuit*.

Le Projet de loi n° 37 a été présenté par le ministre de l'Éducation et a franchi l'étape de la 2<sup>e</sup> lecture à l'Assemblée législative le 9 mars 2017.

Le Projet de loi n° 37 peut être téléchargé sur le site Web de l'Assemblée législative à l'adresse <http://www.assembly.nu.ca/fr/bills-and-legislation>. Il est également possible d'obtenir des exemplaires papier du Projet de loi n° 37 auprès du Bureau de l'Assemblée législative.

Le Comité permanent souhaite recevoir des recommandations de la part des résidents et des organisations du Nunavut portant sur des modifications à des dispositions précises du Projet de loi n° 37, *Loi modifiant la Loi sur l'éducation et la Loi sur la protection de la langue inuit*.

Les présentations seront acceptées jusqu'au vendredi 21 avril 2017 à 17 h. Toutes les présentations seront déposées à l'Assemblée législative et feront partie du dossier public permanent de l'institution. Les présentations anonymes ne seront pas examinées par les membres du comité permanent.

Les présentations doivent être transmises à :

**Tom Sammurtok, député**  
**Président du Comité permanent sur la législation**  
**Assemblée législative du Nunavut**  
**C.P. 1200**  
**Iqaluit (Nunavut)**  
**X0A 0H0**  
**Tél. : (867) 975-5000**  
**Télec. : (867) 975-5191**  
**Courriel : [submissions@assembly.nu.ca](mailto:submissions@assembly.nu.ca)**